

Promotion du design industriel et de la communication visuelle à Cuba



La Havane, 2 août (RHC) Cuba dispose aujourd'hui d'un Système National de Dessin qui dirige, gère et contrôle l'activité de Dessin Industriel et de Communication Visuelle, a publié le Journal Officiel de la République dans sa 69ème édition.

Selon le décret 88 du Conseil des ministres de notre pays, cette réglementation s'applique aux personnes physiques et morales, cubaines ou étrangères, qui développent ou gèrent l'activité de design sur le territoire national, indépendamment de leur structure organisationnelle, de leur forme de gestion et de leur type de propriété.

Il reconnaît que le gouvernement encourage le développement intégral du design dans tous ses domaines d'action, crée des incitations à investir dans cette spécialité et stimule la création de programmes pour son enseignement dans le système éducatif national.

De même, l'activité du design industriel et de la communication visuelle bénéficie d'un soutien gouvernemental pour sa diffusion dans les médias, dans le but de générer une culture parmi les citoyens.

Le décret établit également la responsabilité du gouvernement de promouvoir l'intégration et la coopération internationales et d'assurer la protection juridique des dessins et modèles par le biais de la propriété industrielle et du droit d'auteur.

Le corps de cette ressource juridique décrit le champ d'activité du dessin industriel et de la communication visuelle, ainsi que les devoirs et les droits de ces professionnels dans l'exercice de leurs fonctions.

Le système est mis en œuvre progressivement et intègre efficacement le potentiel du design en tant qu'activité stratégique pour le développement durable de la nation et son efficacité dans la prise de décision dans les différents secteurs du pays.

Le décret 88 invite les différents secteurs du pays à créer des conditions favorables pour promouvoir largement l'utilisation du design et sa gestion, améliorer la qualité et la compétitivité des produits et des services, ainsi que l'emploi des professionnels du design, et promouvoir une culture nationale distinctive.

Selon le règlement, le Premier ministre cubain, Manuel Marrero, a chargé le ministre de l'Industrie, Eloy Álvarez, d'émettre les dispositions légales complémentaires pour sa mise en œuvre correcte dans les 30 jours calendaires suivant la publication du décret (Source : Prensa Latina).

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/330322-promotion-du-design-industriel-et-de-la-communication-visuelle-a-cuba>



Radio Habana Cuba